



# COMITE SYNDICAL D'ENERGIE Eure-et-Loir

## JEUDI 23 mai 2024

*Chambre de Commerce et de l'Industrie - CHARTRES*

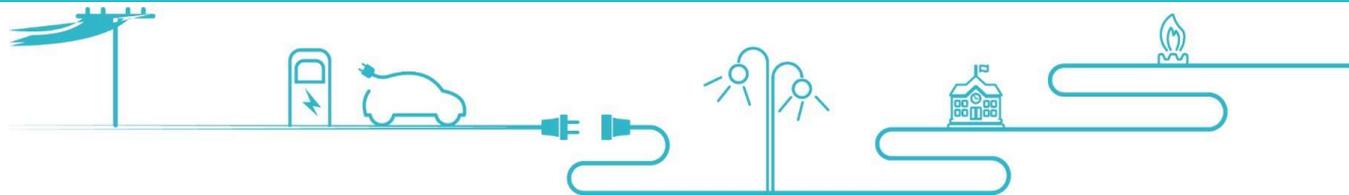


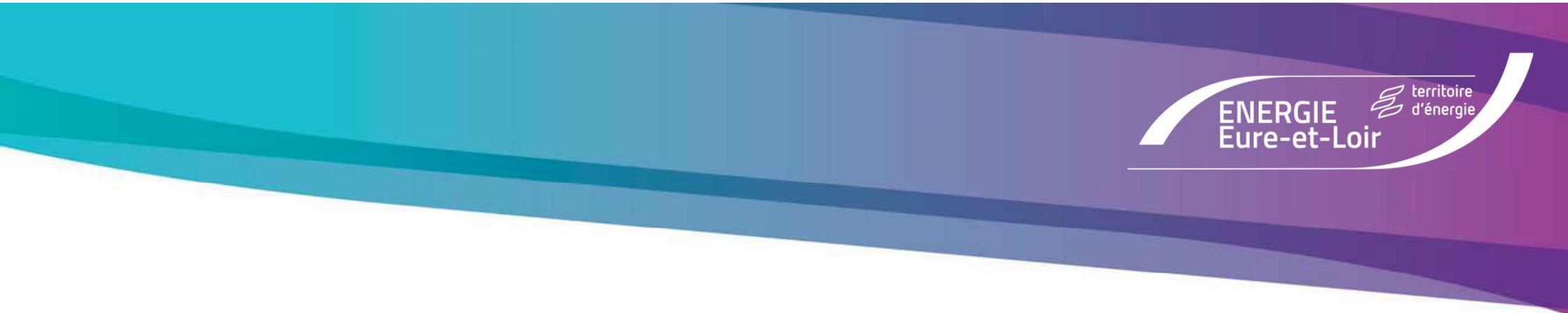
[www.energie28.fr](http://www.energie28.fr)

[www.infoconso.energie28.fr](http://www.infoconso.energie28.fr)

# ORDRE DU JOUR

1. Actualités
2. Présentation par GRDF et ENERGIE Eure-et-Loir du projet de nouveau contrat concession gaz et point sur les négociations en cours
3. Avenant au contrat de concession avec Antargaz concernant la commune de LAONS
4. Finances : comptes administratifs et affectation des résultats 2023
5. Ressources humaines : création d'un poste d'économiste de flux
6. Production d'EnR : rapport du mandataire 2023 concernant la SEM EneR Centre-Val de Loire





ENERGIE  
Eure-et-Loir



territoire  
d'énergie

# ACTUALITÉS

- ❖ Eclairage public : fin de la technologie sodium, retour sur le programme d'amélioration énergétique 2024, caméras de vidéoprotection
- ❖ Marché du groupement d'achat d'énergie (électricité et gaz naturel)
- ❖ Inauguration de la centrale de Nogent le Rotrou
- ❖ Retour sur les marchés publics lancés pour l'électricité et l'éclairage public
- ❖ Acquisition d'un nouveau terrain pour le siège d'ENERGIE Eure-et-Loir
- ❖ Transition énergétique : retour sur la commission « bâtiments publics », nouvel appel à candidatures dans le cadre du programme ACTEE
- ❖ Acte d'engagement obligatoire à compter du 1er juillet pour accéder à Infogéo28



- **Au 31 décembre 2024** : sous réserve de l'ensemble du programme travaux 2024, il restera **15 185** points non encore en LED sur le périmètre des communes adhérentes à la compétence .



- **Décembre 2027** : fin de commercialisation technologie sodium



- Possibilité de faire un relamping des installations restantes d'ici fin 2027 / début 2028 avec un approvisionnement suffisant pour permettre de réaliser le **100% LED à l'horizon 2031** (soit 4 ans après décembre 2027)

# Point sur le financement du programme d'Amélioration Energétique de l'Eclairage public (Fonds Vert et CRST)

## Pour mémoire le programme AME 2024 c'est :

- ✓ 78 dossiers éligibles au Fonds Vert (sur ces 78 dossiers 40 sont également éligibles au CRST)
- ✓ Un montant total d'investissement d'environ **2,5 millions d'euros HT**
- ✓ **22%** du parc énergivore traité (soit 4270 points lumineux)

Dans l'attente du retour de l'ETAT (Fonds Vert) et de la REGION (CRST\*), les plans de financement adressés aux collectivités le sont dans le strict respect du règlement : à savoir **40% à la charge d'ENERGIE Eure-et-Loir** et **60% à celle de la collectivité**.

Au 22 mai, toujours aucun retour concernant le dispositif Fonds Vert dont l'impact est non négligeable sur le montant des travaux restant à la charge des collectivités.

Projection programme AME 2024 avec montants de subventions sollicitées	
TVA Avance EEL	499 000 €
Fonds Vert 20%	499 000 €
CRST 30%	460 350 €
ENERGIE E&L 30%	748 500 €
Collectivité 20% si CRST 50% sans CRST	787 150 €
<b>Coût Total TTC = 2 994 000€</b>	

\* À travers les contrats de Chartres Métropole – PETR – Agglo du Pays de Dreux – Pays Dunois

## ECLAIRAGE PUBLIC :

# Raccordement de l'alimentation des caméras de vidéo protection au réseau d'éclairage public

Pour mémoire, la position du syndicat est de donner un avis défavorable concernant le raccordement des caméras de vidéoprotection sur le réseau d'éclairage public.

En effet, en qualité d'exploitant du réseau d'éclairage public (EP), diverses responsabilités reposent sur le syndicat :

### ❖ d'un point de vue juridique :

le dysfonctionnement des caméras et/ou un accident subi par l'exploitant des caméras (électrisation, électrocution), engendrés par un problème dont la cause proviendrait de l'alimentation de l'éclairage, exposerait ENERGIE Eure-et-Loir à des poursuites d'ordre pénal.

### ❖ d'un point de vue technique :

la réduction de l'amplitude horaire d'allumage ne permet plus le rechargement des batteries des caméras.

### ❖ informations complémentaires :

- Les coûts de raccordement pour une caméra sont d'environ 900€ déduction faite de la subvention du syndicat.
- Les contrats d'énergie pour les caméras ne comportent aucune composante relative à l'abonnement pour les collectivités membres du groupement d'achat.

**Aussi, il est proposé aux collectivités qui souhaitent malgré tout raccorder leurs caméras de vidéoprotection sur le réseau EP d'impérativement dégager dans ce cas le syndicat de toutes responsabilités en prenant une délibération.**

# Point sur le groupement d'achat d'énergies

- Lancement des Accords-cadres le 22 avril 2024
- 29 mai prochain : Commission d'Appel d'Offres permettant le lancement des marchés subséquents dont l'attribution est prévue le 3 juillet 2024



Les membres du Groupement d'Achat d'Énergies dénombrent 599 collectivités pour les départements du 28-36-37

- 191 collectivités d'ENERGIE Eure-et-Loir souhaitent intégrer le nouveau marché relatif à l'électricité :
  - ➔ 145 collectivités éligibles aux TRV\* ont souhaité intégrer tous les Points De Livraison (PDL)
  - ➔ 7 collectivités éligibles aux TRV\* ont souhaité exclusivement l'intégration des PDL non éligibles aux TRV\*
  - ➔ 39 collectivités ne sont pas éligibles aux TRV\*
- 12 collectivités actuellement aux TRV\* ont souhaité intégrer le groupement mais pas le nouveau marché
- NOGENT-LE-ROI et BEAUMONT-LES-AUTELS sont deux communes qui viennent rejoindre le groupement
- Les communes de LUMEAU, VICHERES , EOLE-EN-BEAUCE, actuellement aux TRV n'ont pas souhaité intégrer le groupement

\* Tarifs Réglementés de Vente



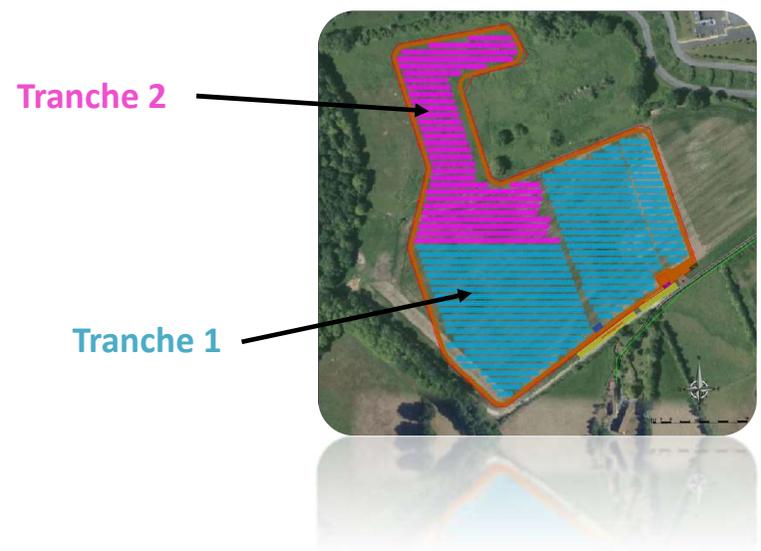
# Inauguration de la centrale de Nogent le Rotrou

## → RAPPEL : Les grands chiffres du projet (Tranche 1)

- Surface : 6,5 ha
- Puissance : 5 MWc
- Energie produite : 5 750 MWh/an (consommation électrique annuelle d'environ 3 844 habitants)



Inauguration du 28 novembre 2023



# Retour sur le marché public lancé pour l'électricité

## Electricité :

Les marchés permettant à ENERGIE Eure-et-Loir d'intervenir sur les réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public mais aussi d'exécuter certains travaux connexes de génie civil, arriveront à échéance le 31 décembre 2024.

Le nouveau marché a été publié le 22 mars dernier, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 mai et a attribué les 12 lots du marché qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.



## Retour sur le marché public lancé pour l'éclairage public

### Eclairage Public :

Le marché permettant à ENERGIE Eure-et-Loir d'intervenir sur les réseaux d'éclairage public mais aussi d'exécuter des prestations pour le compte des collectivités adhérentes, arrivera à échéance le 31 décembre 2024.

Le nouveau marché a été publié le 23 février dernier, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 mai et a attribué le marché qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025 au groupement d'entreprises suivant :

Groupement d'entreprises : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES CENTRE LOIRE / INEO RESEAUX CENTRE / ERS MAINE/ H2E / TEAM



# Acquisition d'un nouveau terrain pour le siège d'ENERGIE Eure-et-Loir

## Projet relatif au nouveau siège d'ENERGIE Eure-et-Loir

Depuis fin 2023, ENERGIE Eure-et-Loir a entamé des discussions avec la ville de Lucé et Chartres Métropole dans le cadre de son projet de nouveau siège.

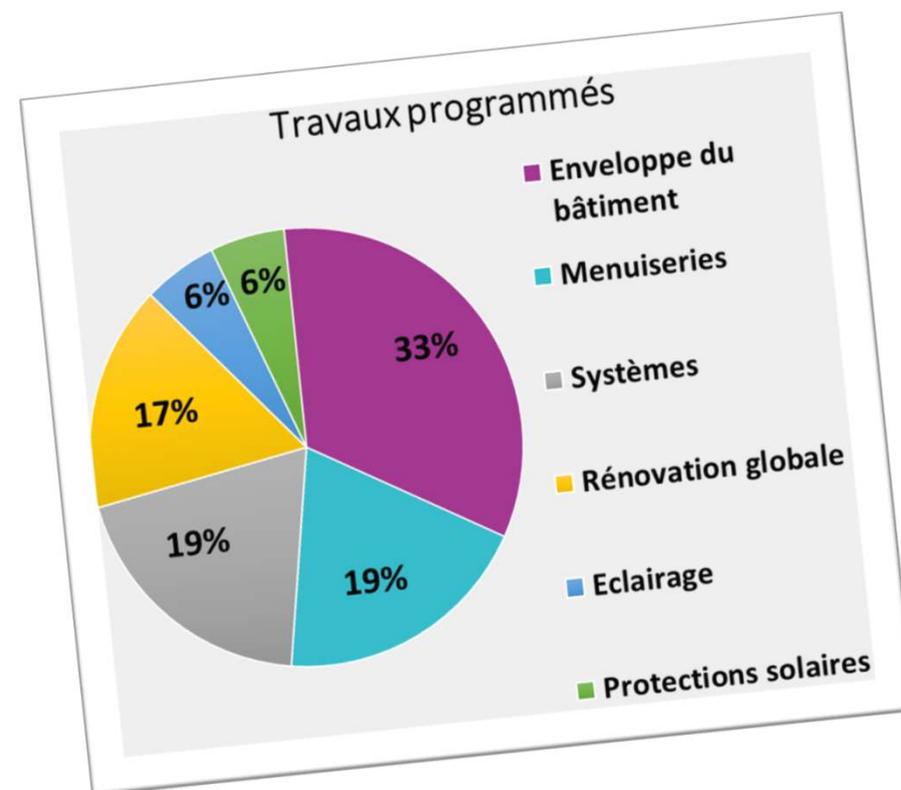
Les échanges ont abouti à la proposition suivante de Chartres Métropole :

**cession à ENERGIE Eure-et-Loir des parcelles AX 213 d'une superficie de 3878 m<sup>2</sup> et AX 295 d'une superficie de 6420 m<sup>2</sup> pour la somme de 670 000€ HT net vendeur.**

Le Bureau Syndical a approuvé l'achat de ces deux parcelles. De son côté, Chartres Métropole se positionnera lors de son prochain Conseil Communautaire fixé au 30 mai.

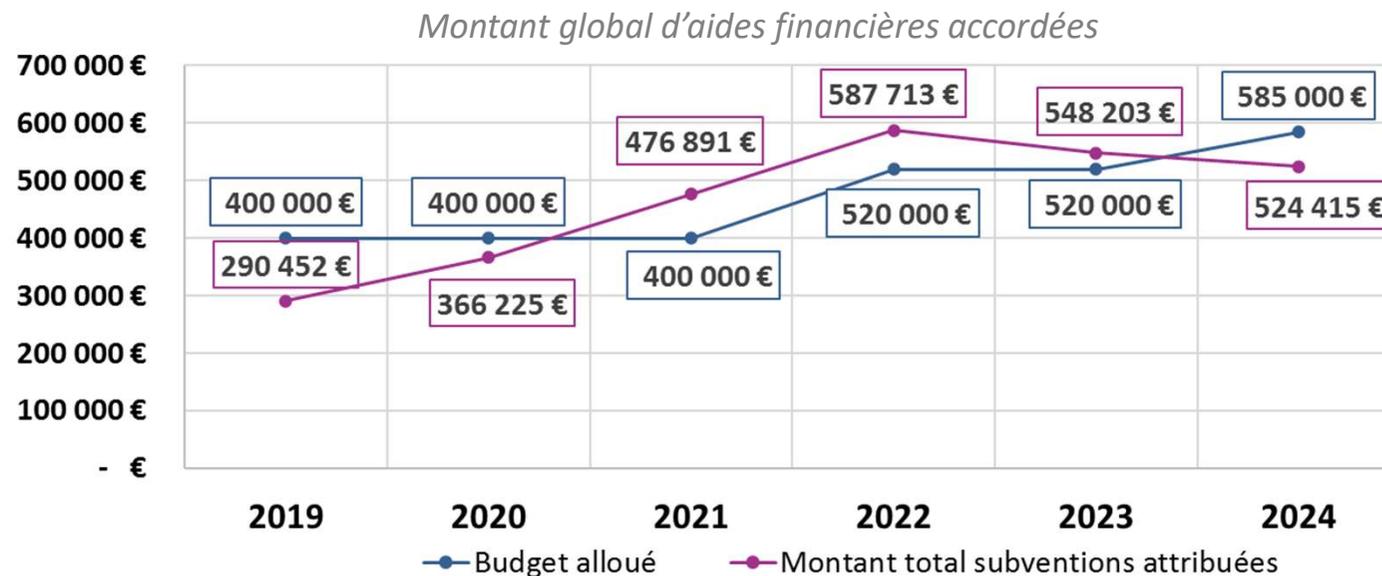


- ❖ **36** projets subventionnés pour un coût moyen par projet de **14 567 €**
- ❖ **70% des collectivités** bénéficiant d'une subvention du syndicat ont **moins de 10 000 habitants**
- ❖ Les principaux bâtiments rénovés sont :
  - les groupes scolaires
  - les salles polyvalentes
  - les mairies
  - Les logements communaux





## EVOLUTIONS BUDGETAIRES



### INFORMATION AUX COMMUNES ADHÉRENTES AU CONSEIL ÉNERGÉTIQUE SUR BÂTIMENTS PUBLICS

Pour tout projet de rénovation énergétique sur bâtiment public à intervenir avant 2025, les collectivités doivent transmettre un dossier d'appel à projet **avant le 30/06/2024** à

[energie-conseil@energie28.fr](mailto:energie-conseil@energie28.fr)

PROCHAINE COMMISSION MDE-BATIMENTS PUBLICS : **MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024**

## PROGRAMME NATIONAL ACTEE-FNCCR CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE 2025/2026

**ACTEE** Action des Collectivités  
Territoriales pour  
l'Efficacité Énergétique



**ACTEE** – « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique » : programme national de financement CEE visant à soutenir les collectivités sur des dépenses d'ingénierie liées à des projets de rénovation de leur patrimoine bâti.

ENERGIE EURE-ET-LOIR pilote au plan régional un groupement et candidate aux différentes sessions d'ACTEE pour le compte des communes, intercommunalités, conseils départementaux et autres syndicats d'énergies.

### AIDES FINANCIÈRES SUR LES DÉPENSES SUIVANTES :

- Recrutement d'économies de flux
- Petit équipement : capteurs, instruments de mesure...
- Missions d'AMO avant-projet / Décret tertiaire
- Audits énergétiques réalisés par des bureaux d'études
- Maitrise d'œuvre

### INFORMATION POUR TOUTES LE COLLECTIVITÉS D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR

**Pour Candidater ▶ Compléter le formulaire disponible sur le site internet [energie28.fr](http://energie28.fr)  
+ devis/estimatifs/bons de commande à [energie-conseil@energie28.fr](mailto:energie-conseil@energie28.fr)**

**Aucune commande ne doit avoir été engagée avant le dépôt de la demande d'aide. Il est donc important de transmettre l'information à ENERGIE Eure-et-Loir au plus tôt et impérativement avant le **30/09/2024**.**

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

*Animations en milieu scolaire  
+ deux expositions empruntables*

Le parcours de l'énergie

Les enjeux environnementaux



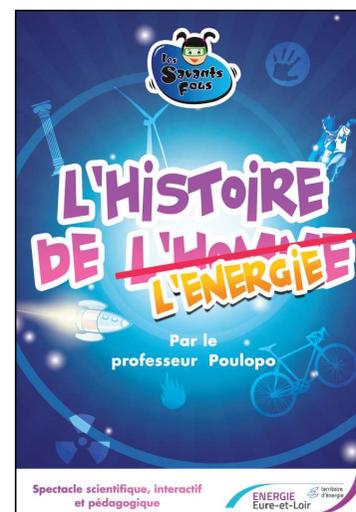
*Interventions  
du CE2 au collège*



*Interventions auprès  
des collégiens et des lycéens*



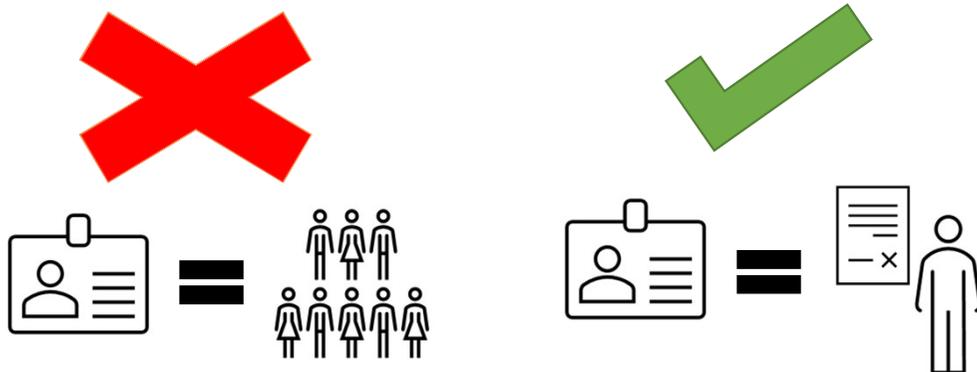
6 spectacles pédagogiques  
organisés chaque année



Le site internet [infoconso-energie28.fr](http://infoconso-energie28.fr) a pour objectif d'informer les particuliers sur toutes les questions liées à l'énergie. Il permet également aux écoles de découvrir nos outils pédagogiques et de réserver des créneaux pour inscrire les classes aux animations.

## Utilisateurs nommés pour l'accès à Infogéo28

- Mise en place progressive d'utilisateurs dits « nommés » :  
1 identifiant = 1 personne unique avec son propre mot de passe
- Nécessité pour EEL de disposer d'un acte d'engagement de confidentialité signé de chaque utilisateur  
1 identifiant = 1 personne unique avec son propre acte d'engagement



### Impératif :

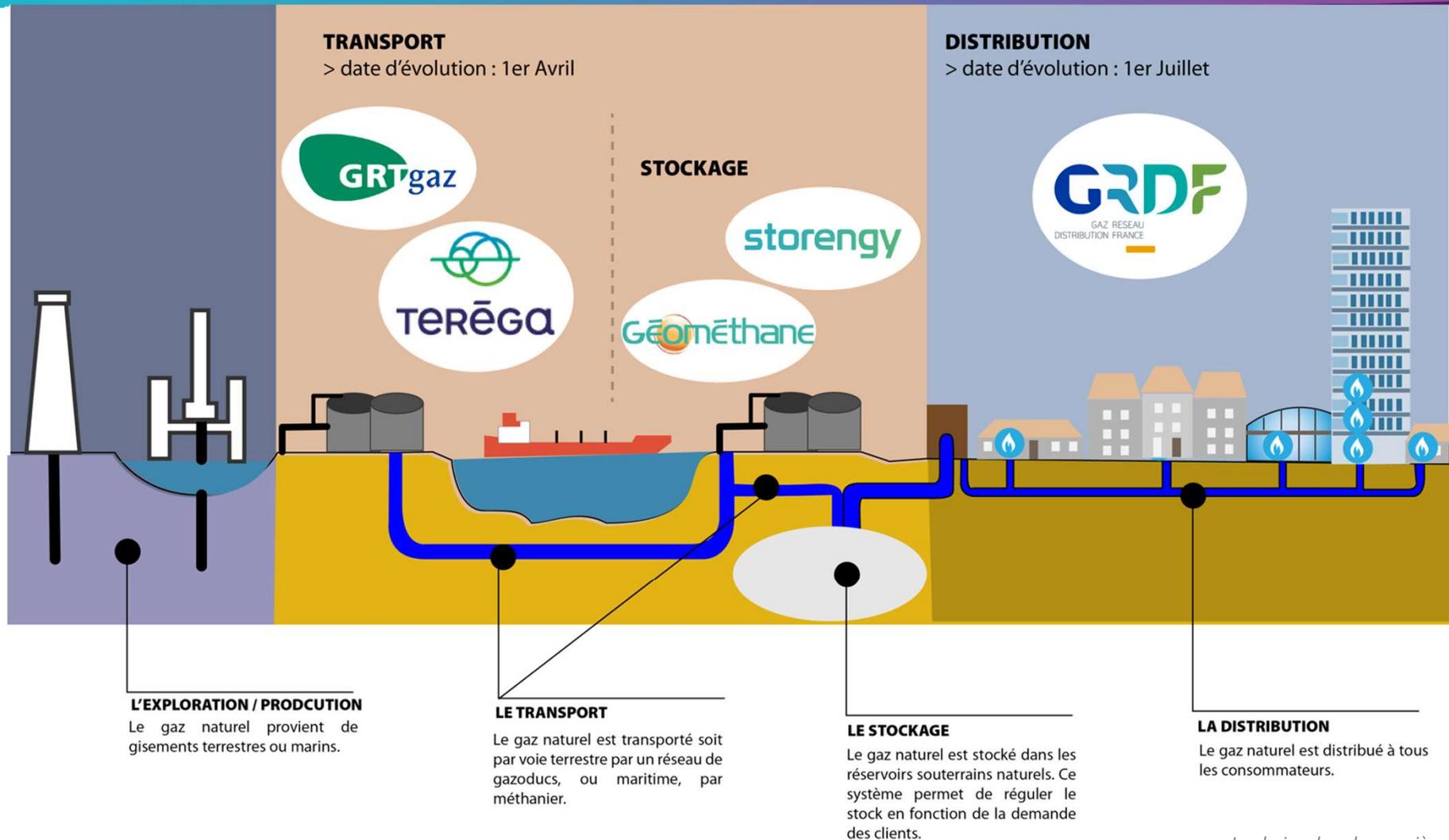
Chaque utilisateur d'INFOGEO28 doit avoir son propre identifiant et son propre mot de passe d'ici le **30 juin 2024**

# Contrat de concession gaz



# Distribution publique du Gaz : nouveau contrat de concession

## La distribution gazière



# Distribution publique du Gaz : nouveau contrat de concession

## Le monopole historique de GRDF



- ❖ 11 millions de consommateurs environ sont raccordés aux réseaux de distribution de gaz naturel. Ils sont alimentés par 26 gestionnaires de réseaux de distribution (GRD).
- ❖ GRDF distribue 96 % des quantités de gaz naturel distribuées et achemine le gaz naturel sur la majorité du territoire français.

# Distribution publique du Gaz : nouveau contrat de concession

## Contexte national



- ✓ La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et France urbaine ont approuvé un nouveau modèle de contrat de concession pour la distribution publique de gaz.
- ✓ Ce contrat est l'aboutissement de négociations d'une ampleur inédite engagées depuis 2018 entre la FNCCR, France urbaine et GRDF.
- ✓ Au-delà des enjeux liés à la sécurité et à la modernisation du réseau, l'accent est mis sur la transition écologique et un accès plus transparent aux données.



# Distribution publique du Gaz : nouveau contrat de concession

## Le contrat de concession



### Un contrat modernisé et équilibré pour intégrer les enjeux locaux

Le modèle établi par la FNCCR, France urbaine et GRDF fixe un cadre contractuel rénové et souple permettant des adaptations locales du service public de distribution du gaz au regard des objectifs de chaque autorité concédante.

Il s'inscrit dans l'objectif national de **neutralité carbone** tout en intégrant les politiques territoriales en matière de **développement durable**, de **transition énergétique** et de **mobilité décarbonée**.

### Une gouvernance locale de l'énergie renforcée et évolutive

La mise en place d'un schéma directeur des investissements gaz, décliné en programmes pluriannuels et assortis d'indicateurs de suivi de performance, permettra à EEL de renforcer la vision à long terme de ce patrimoine industriel.

Les investissements resteront consacrés principalement à la sécurité industrielle, à la politique d'adaptation et de modernisation des ouvrages et à la qualité de service.

Par la mise à disposition de nouvelles données stratégiques, chaque territoire pourra affiner sa politique énergétique au bénéfice de l'ensemble des consommateurs de gaz.

# Distribution publique du Gaz : nouveau contrat de concession

## Le contrat de concession



### Le réseau de gaz, maillon essentiel de la transition écologique

GRDF est un partenaire de long terme des collectivités pour les accompagner dans leur transition énergétique.

Le gaz est une énergie disponible qui apporte des solutions efficaces pour le chauffage, la mobilité et l'industrie, d'autant plus avec le développement des gaz verts, déjà une réalité dans les territoires.

GRDF accompagne les acteurs locaux à chaque étape de leurs projets dans de nombreux domaines :

- raccordement des sites de production de gaz vert,
- développement de flottes au BioGNV/GNV pour les transports publics,
- rénovation de bâtiments, conversion au gaz des chaudières fioul.

# Distribution publique du Gaz : nouveau contrat de concession

## Qu'entend-t-on par contrat de concession ?

### CONTRAT DE CONCESSION



#### Convention de concession :

Parties prenantes/Périmètre/durée du contrat/Date/Revoyure



#### Cahier des charges :

- *Dispositions générales*
- *Sécurité, surveillance et maintenance du réseau*
- *Raccordement des clients finals au réseau concédé/accès au réseau*
- *Travaux*
- *Comptage, installations intérieures et nature du gaz*
- *Gouvernance/Données*
- *Transition écologique*
- *Échéance du contrat*



#### Annexes :

Dispositions locales  
Précisions par rapport au cahier des charges

# Distribution publique du Gaz : nouveau contrat de concession

## Structure du contrat – modèle national FNCCR/France Urbaine/GRDF



DÉSIGNATION DES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU CONTRAT	COMMENTAIRES
<b>Convention de concession</b>	Périmètre et durée La durée sera déterminée <b>à la fin</b> des négociations
<b>Cahier des charges de concession</b>	Certains articles seront sujets à discussions et à modifications
Annexe 1 : dispositions locales	
Annexe 2 : transition énergétique du territoire	
Annexe 3 : éléments du CRAC	
Annexe 4 : indicateurs de qualité de service et de sécurité	
Annexe 5 : données mises à disposition de l'autorité concédante pour l'exercice de ses prérogatives d'autorité concédante	
Annexe 6 et 6bis : indicateurs de performance du concessionnaire	
Annexe 7 : règles de calcul de la rentabilité des extensions de réseau	
Annexe 8 : tarif d'utilisation des réseaux	Défini par la CRE*
Annexe 9 : catalogue des prestations du concessionnaire	Défini par la CRE*
Annexe 10 : condition de distribution	
Annexe 11 : Prescriptions techniques du distributeur	
Annexe A : schéma directeur des investissements (SDI)	
Annexe B : programmes pluriannuels d'investissement (PPI)	
Annexe C : programmes annuels d'investissement	

ANNEXES

\*Commission de Régulation de l'Énergie

# Distribution publique du Gaz : nouveau contrat de concession

## Avancée des négociations et transfert de la compétence gaz



### Avancée des négociations

Le 30 janvier dernier a eu lieu la réunion de cadrage relative au nouveau contrat de concession gaz en présence de GRDF, l'AEC\* et les membres des deux comités représentant le syndicat.



### Transfert de la compétence gaz

A ce jour, 26 collectivités adhèrent à la compétence gaz proposée par EEL.

Les négociations entre EEL et GRDF ne concernent que les contrats « historiques » relatifs au périmètre de 23 communes (exclues Laons – Orgères en Beauce et Poupry)

Les communes non adhérentes à EEL mais desservies en gaz devront mener elles-mêmes en direct avec GRDF des négociations.

Au vu du calendrier défini entre GRDF et EEL, les collectivités qui souhaitent intégrer le contrat en cours de négociations devront transférer leur compétence « DP du gaz » à EEL **avant le 15 septembre 2024** afin que leur périmètre soit intégré dans le nouveau contrat.



\* Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour la renégociation ou la passation de contrats de concession

# Distribution publique du Gaz : nouveau contrat de concession

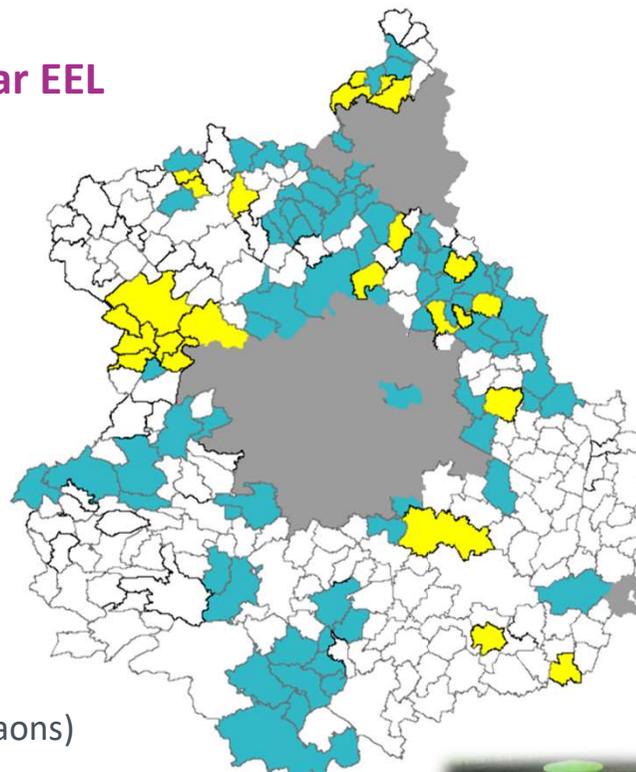
## Communes adhérentes à la compétence d'ENERGIE Eure-et-Loir



- 26 communes adhérentes au service proposé par EEL
- 2 922 points de livraison
- 184 km de canalisations
- 3 concessionnaires : GRDF, Primagaz, Antargaz

### Les missions d'ENERGIE Eure-et-Loir :

- Relations avec les entreprises délégataires
- Contrôle du respect des cahiers des charges (*mesures de sécurité, immobilisations du patrimoine, politique d'investissement ...*)
- Lancement de délégations de service public (Poupry, Laons)
- Soutien aux actions de densification de la desserte



-  Commune desservie en gaz ENERGIE Eure-et-Loir autorité concédante
-  Autres communes desservies en gaz
-  Hors territoire ENERGIE Eure-et-Loir

-  Communes desservies en gaz ayant ENERGIE Eure-et-Loir comme AODG
-  Communes desservies en gaz et autres AODG
-  Hors territoire ENERGIE Eure-et-Loir



# Distribution publique du Gaz : nouveau contrat de concession

## Communes ayant conservé la compétence AODE Gaz



### ➤ 46 communes desservies en gaz naturel ayant conservé la compétence AODE Gaz\*

COMMUNE	GESTIONNAIRE DU RESEAU GAZ	PARTICULARITE	DATE DE FIN DE CONTRAT
ANET	GRDF		13/12/2027
AUNAY-SOUS-AUNEAU	GRDF		30/03/2031
AUNEAU_BLEURY_SAINTE_SYMPHORIEN	GRDF	(Auneau)	19/01/2028
AUNEAU_BLEURY_SAINTE_SYMPHORIEN	GRDF	(Bleury)	30/08/2030
AUNEAU_BLEURY_SAINTE_SYMPHORIEN	GRDF	(Saint-Symphorien)	29/04/2030
BAILLEAU-ARMENONVILLE	GRDF		03/01/2037
BEROU-LA-MULOTIERE	GRDF		11/12/2036
BONNEVAL	GRDF		10/12/2027
BOULLAY-THIERRY	GRDF		29/06/2031
BREZOLLES	GRDF		30/03/2028
BROU	GRDF		30/01/2029
CHAMPROND-EN-GATINE	GRDF		30/08/2031
CHAPELLE-DU-NOYER	GRDF		11/02/2028
CHATEAUDUN	GRDF		30/08/2052
CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS	GRDF		23/02/2028
CHAUSSÉE-D'IVRY	GRDF		13/12/2033
CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES	GRDF DESSERTÉ PARTIELLE	Partielle (Cloyes-sur-le-Loir)	29/06/2030
COULOMBS	GRDF		27/02/2029
DONNEMAIN-SAINTE-MAMES	GRDF		29/12/2032
DROUE-SUR-DROUETTE	GRDF		04/02/2036
ECROSNES	GRDF		30/01/2032
EPERNON	GRDF		10/01/2037
FAVIERES	GRDF		05/02/2037
GALLARDON	GRDF		30/08/2032

\*hors communes relevant de Chartres Métropole et Entre-Beauce-et-Perche

# Distribution publique du Gaz : nouveau contrat de concession

## Communes ayant conservé la compétence AODE Gaz



### ➤ 46 communes desservies en gaz naturel ayant conservé la compétence AODE Gaz\*

COMMUNE	GESTIONNAIRE DU RESEAU GAZ	PARTICULARITE	DATE DE FIN DE CONTRAT
HANCHES	GRDF		13/05/2028
JALLANS	GRDF		30/05/2049
LORMAYE	GRDF		07/11/2036
LA LOUPE	GRDF		07/01/2028
MARBOUE	GRDF		30/08/2028
ARCISSES	GRDF DESSERTTE PARTIELLE	Partielle (Margon)	29/09/2029
MARVILLE-MOUTIERS-BRULE	GRDF		11/09/2035
MEVOISINS	GRDF		30/05/2030
NOGENT-LE-ROI	GRDF		18/12/2047
NOGENT-LE-ROU	GRDF		04/04/2028
OULINS	GRDF		30/01/2030
PIERRES	GRDF		16/12/2027
SAINT-CHRISTOPHE	GRDF		29/12/2032
SAINTIGNY	GRDF DESSERTTE PARTIELLE	Partielle (Saint-Denis-d'Authou)	09/01/2035
SAINT-JEAN-PIERRE-FIXTE	GRDF		18/09/2033
SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS	GRDF		07/12/2027
SAINT-MAUR-SUR-LE-LOIR	GRDF		29/11/2030
SAINT-REMY-SUR-AVRE	GRDF		20/01/2028
THIMERT-GATELLES	GRDF		30/05/2034
HIRON-GARDAIS	GRDF		29/06/2030
TREMBLAY-LES-VILLAGES	GRDF		17/07/2024
VILLEMEUX-SUR-EURE	GRDF		20/11/2034
VILLIERS-LE-MORHIER	GRDF		29/11/2030
YEVRES	GRDF		29/03/2028

\*hors communes relevant de Chartres Métropole et Entre-Beauce-et-Perche



- ❖ Par contrat signé le 21 octobre 2022, ENERGIE Eure-et-Loir a confié à ANTARGAZ l'exécution des prestations de distribution publique de gaz combustible sur la commune de LAONS, pour une durée de 20 ans.
- ❖ L'annexe 3 bis « Indexation des prix du service » du contrat de concession comporte des formules de révision tarifaire avec des indices de référence dont les dates, trop éloignées de la date de signature du contrat, sont préjudiciables pour les usagers de la concession.
- ❖ ENERGIE Eure-et-Loir et ANTARGAZ ont convenu d'apporter une mise à jour sur les indices non substantiels (harmonisation des coefficients d'actualisation de l'abonnement et des prestations) relative au contrat de Délégation de Service Public susmentionné.

# FINANCES

- ❖ Comptes administratifs 2023 et affectation des résultats

# FINANCES :

## Comptes administratifs 2023

### ➤ Budget principal DP Electricité et Gaz Fonctionnement

F O N C T I O N N E M E N T	<b>CHAPITRE</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>BUDGET 2023</b>	<b>REALISATIONS AU 31/12/2023</b>	<b>RESTES A PAYER 2023</b>
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	578 500,00 €	495 209,27 €	52 260,51 €
	012	CHARGES DE PERSONNEL	1 484 350,00 €	1 416 653,22 €	0,00 €
	65	CHARGES DE GESTION COURANTE	5 005 482,93 €	4 719 865,89 €	0,00 €
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	530,00 €	528,74 €	0,00 €
	<b>SOUS.TOTAL "DEPENSES REELLES"</b>		<b>7 068 862,93 €</b>	<b>6 632 257,12 €</b>	<b>52 260,51 €</b>
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 207 443,74 €	0,00 €	0,00 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	392 850,00 €	387 897,64 €	0,00 €
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>11 669 156,67 €</b>	<b>7 020 154,76 €</b>	<b>52 260,51 €</b>
	<b>CHAPITRE</b>	<b>RECETTES</b>	<b>BUDGET 2023</b>	<b>REALISATIONS AU 31/12/2023</b>	<b>PRODUITS A RECEVOIR 2023</b>
	013	ATTENUATION DE CHARGES	17 000,00 €	33 909,76 €	0,00 €
	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	756 000,00 €	721 563,49 €	0,00 €
	73	IMPOTS ET TAXES	6 720 000,00 €	7 091 662,34 €	0,00 €
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	15 000,00 €	15 397,88 €	0,00 €
	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 465 475,00 €	3 230 467,45 €	236 000,00 €
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	<b>SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"</b>		<b>10 973 475,00 €</b>	<b>11 093 000,92 €</b>	<b>236 000,00 €</b>
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	178 000,00 €	175 791,97 €	0,00 €
	<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 :</b>		<b>517 681,67 €</b>	<b>517 681,67 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>11 669 156,67 €</b>	<b>11 786 474,56 €</b>	<b>236 000,00 €</b>	
<b>RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>4 950 059,29 €</b>		

# FINANCES :

## Comptes administratifs 2023

### ➤ Budget principal DP Electricité et Gaz

#### Investissement

I N V E S T I S S E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2023	REALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES A REALISER 2023
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TROP PERCU	6 500,00 €	6 274,50 €	0,00 €
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 071,89 €	9 071,89 €	0,00 €
	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 232 000,00 €	21 330,76 €	2 210 000,00 €
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	14 254 077,27 €	8 691 431,03 €	2 920 977,32 €
	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PAR	1 608 200,00 €	358 500,00 €	1 249 700,00 €
	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	300 000,00 €	180 000,00 €	120 000,00 €
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	2 393 042,73 €	1 755 270,21 €	618 878,15 €
		<b>SOUS.TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>20 872 891,89 €</b>	<b>11 021 878,39 €</b>
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	178 000,00 €	175 791,97 €	0,00 €	
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 :</b>		<b>3 512 433,85 €</b>	<b>3 512 433,85 €</b>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>24 563 325,74 €</b>	<b>14 710 104,21 €</b>	<b>7 119 555,47 €</b>
CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2023	REALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES A REALISER 2023	
13	SUBVENTIONS (fonds de concours)	7 233 304,85 €	4 051 146,33 €	3 163 351,16 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	9 105 202,13 €	9 104 729,00 €	0,00 €	
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	3 624 525,02 €	1 743 932,38 €	1 861 698,27 €	
	<b>SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"</b>		<b>19 963 032,00 €</b>	<b>14 899 807,71 €</b>	<b>5 025 049,43 €</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 207 443,74 €	0,00 €	0,00 €	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	392 850,00 €	387 897,64 €	0,00 €	
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 :</b>			<b>0,00 €</b>	
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>24 563 325,74</b>	<b>15 287 705,35</b>	<b>5 025 049,43</b>
<b>RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				<b>-1 516 904,90 €</b>	



# FINANCES :

## Comptes administratifs 2023

### ➤ Budget annexe : Eclairage Public Fonctionnement

F O N C T I O N N E M E N T	<b>CHAPITRE</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>BUDGET 2023</b>	<b>REALISATIONS AU 31/12/2023</b>	<b>RESTES A PAYER 2023</b>
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 490 315,38 €	972 359,57 €	357 934,43 €
	012	CHARGES DE PERSONNEL	216 000,00 €	204 433,24 €	0,00 €
	<b>SOUS.TOTAL "DEPENSES REELLES"</b>		<b>1 706 315,38 €</b>	<b>1 176 792,81 €</b>	<b>357 934,43 €</b>
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 456 906,07 €	0,00 €	0,00 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 147 100,00 €	1 085 743,17 €	0,00 €
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>5 310 321,45 €</b>	<b>2 262 535,98 €</b>	<b>357 934,43 €</b>
	<b>CHAPITRE</b>	<b>RECETTES</b>	<b>BUDGET 2023</b>	<b>REALISATIONS AU 31/12/2023</b>	<b>PRODUITS A RECEVOIR 2023</b>
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 208 720,32 €	1 089 031,71 €	57 016,54 €
	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 714 601,13 €	3 561 206,76 €	0,00 €
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	<b>SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"</b>		<b>4 923 321,45 €</b>	<b>4 650 238,47 €</b>	<b>57 016,54 €</b>
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	387 000,00 €	382 997,55 €	0,00 €
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>5 310 321,45 €</b>	<b>5 033 236,02 €</b>	<b>57 016,54 €</b>
	<b>RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>2 469 782,15 €</b>	

# FINANCES :

## Comptes administratifs 2023

### ➤ Budget annexe : Eclairage Public Investissement

I N V E S T I S S E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2023	REALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES A REALISER 2023
	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	370 626,80 €	152 020,66 €	129 163,45 €
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 909 000,32 €	5 525 569,89 €	2 383 430,43 €
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	52 770,46 €	35 745,98 €	13 938,56 €
	<b>SOUS.TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>8 332 397,58 €</b>	<b>5 713 336,53 €</b>	<b>2 526 532,44 €</b>
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	387 000,00 €	382 997,55 €	0,00 €
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 :</b>		<b>1 232 431,16 €</b>	<b>1 232 431,16 €</b>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>9 951 828,74 €</b>	<b>7 328 765,24 €</b>	<b>2 526 532,44 €</b>
	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2023	REALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES A REALISER 2023
	13	SUBVENTIONS	3 841 672,30 €	1 459 525,24 €	2 337 091,02 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	2 419 810,77 €	2 419 902,42 €	0,00 €	
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	86 339,60 €	55 280,28 €	27 973,40 €	
<b>SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"</b>		<b>6 347 822,67 €</b>	<b>3 934 707,94 €</b>	<b>2 365 064,42 €</b>	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 456 906,07 €	0,00 €	0,00 €	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 147 100,00 €	1 085 743,17 €	0,00 €	
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 :</b>			<b>0,00 €</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>9 951 828,74 €</b>	<b>5 020 451,11 €</b>	<b>2 365 064,42 €</b>	
<b>RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>-2 469 782,15 €</b>		

# FINANCES :

## Comptes administratifs 2023

### ➤ Budget annexe : Conseil Energétique - Mde Fonctionnement

F O N C T I O N N E M E N T	<b>CHAPITRE</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>BUDGET 2023</b>	<b>REALISATIONS AU 31/12/2023</b>	<b>RESTES A PAYER 2023</b>
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	703 000,00 €	219 027,89 €	458 476,68 €
	012	CHARGES DE PERSONNEL	412 000,00 €	410 794,84 €	0,00 €
	65	CHARGES DE GESTION COURANTE	152 200,00 €	62 879,60 €	41 480,00 €
	<b>SOUS.TOTAL "DEPENSES REELLES"</b>		<b>1 267 200,00 €</b>	<b>692 702,33 €</b>	<b>499 956,68 €</b>
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	105 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	459 300,00 €	300 388,23 €	0,00 €
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>1 831 500,00 €</b>	<b>993 090,56 €</b>	<b>499 956,68 €</b>
	<b>CHAPITRE</b>	<b>RECETTES</b>	<b>BUDGET 2023</b>	<b>REALISATIONS AU 31/12/2023</b>	<b>PRODUITS A RECEVOIR 2023</b>
	013	ATTENUATION DE CHARGES	27 600,00 €	29 361,11 €	0,00 €
	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	57 500,00 €	57 500,00 €	0,00 €
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	118 000,00 €	117 775,80 €	0,00 €
	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 585 200,00 €	1 041 791,37 €	455 260,68 €
	<b>SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"</b>		<b>1 788 300,00 €</b>	<b>1 246 428,28 €</b>	<b>455 260,68 €</b>
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	43 200,00 €	43 200,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>1 831 500,00 €</b>	<b>1 289 628,28 €</b>	<b>455 260,68 €</b>
	<b>RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>251 841,72 €</b>	

# FINANCES :

## Comptes administratifs 2023

### ➤ Budget annexe : Conseil Energétique - Mde Investissement

I N V E S T I S S E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2023	REALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES A REALISER 2023
		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	1 330 799,58 €	346 280,68 €	973 277,82 €
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000,00 €	1 200,67 €	0,00 €
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
		<b>SOUS.TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 332 799,58 €</b>	<b>347 481,35 €</b>	<b>973 277,82 €</b>
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	43 200,00 €	43 200,00 €	0,00 €
		<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>1 375 999,58 €</b>	<b>390 681,35 €</b>	<b>973 277,82 €</b>
	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2023	REALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES A REALISER 2023
	13	SUBVENTIONS			
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	113 125,92 €	113 155,56 €	0,00 €
		<b>SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"</b>	<b>113 125,92 €</b>	<b>113 155,56 €</b>	<b>0,00 €</b>
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	105 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	459 300,00 €	300 388,23 €	0,00 €
		<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 :</b>	<b>698 573,66 €</b>	<b>698 573,66 €</b>	
		<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>1 375 999,58 €</b>	<b>1 112 117,45 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>-251 841,72 €</b>	

# FINANCES :

## Comptes administratifs 2023

### ➤ Budget annexe : Infrastructures de Recharge pour véhicules électriques

#### Fonctionnement

F O N C T I O N N E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2023	REALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES A PAYER 2023
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	208 081,80 €	182 089,12 €	14 610,30 €
	65	CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00 €	1,09 €	0,00 €
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 000,00 €	12 790,00 €	3 000,00 €
	<b>SOUS.TOTAL "DEPENSES REELLES"</b>		<b>227 181,80 €</b>	<b>194 880,21 €</b>	<b>17 610,30 €</b>
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	10 000,00 €	9 670,93 €	0,00 €
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>237 181,80 €</b>	<b>204 551,14 €</b>	<b>17 610,30 €</b>
	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2023	REALISATIONS AU 31/12/2023	PRODUITS A RECEVOIR 2023
	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	13 000,00 €	12 124,68 €	0,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	184 681,80 €	171 636,76 €	0,00 €	
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	39 500,00 €	38 400,00 €	0,00 €	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<b>SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"</b>		<b>237 181,80 €</b>	<b>222 161,44 €</b>	<b>0,00 €</b>	
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>237 181,80 €</b>	<b>222 161,44 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>0,00 €</b>		

# FINANCES :

## Comptes administratifs 2023

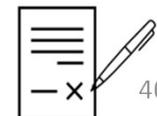
### ➤ Budget annexe : Infrastructures de Recharge pour véhicules électriques Investissement

I N V E S T I S S E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2023	REALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES A REALISER 2023
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 933,97 €	50 090,77 €	0,00 €
	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	9 900,00 €	0,00 €	9 900,00 €
	<b>SOUS.TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>94 833,97 €</b>	<b>50 090,77 €</b>	<b>9 900,00 €</b>
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>94 833,97 €</b>	<b>50 090,77 €</b>	<b>9 900,00 €</b>
	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2023	REALISATIONS AU 31/12/2023	RESTES A REALISER 2023
	13	SUBVENTIONS	4 588,59 €	4 588,59 €	0,00 €
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES			
	<b>SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"</b>		<b>4 588,59 €</b>	<b>4 588,59 €</b>	<b>0,00 €</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 000,00 €	9 670,93 €	0,00 €	
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 :</b>		<b>80 245,38 €</b>	<b>80 245,38 €</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>94 833,97 €</b>	<b>94 504,90 €</b>	<b>0,00 €</b>	
<b>RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				<b>34 514,13 €</b>	

## ➤ Proposition d'affectation des résultats 2023

BUDGET	Résultats 2023 Section de Fonctionnement			Résultats 2023 Section d'Investissement		
	Ecart sur réalisations	Ecart sur Restes à payer / Produits à recevoir	Total	Ecart sur réalisations	Ecart sur Restes à réaliser	Total
<b>BUDGET PRINCIPAL Service Public de l'électricité et de Gaz (M57)</b>	4 766 319,80	183 739,49	<b>4 950 059,29</b>	577 601,14	<b>-2 094 506,04</b>	<b>-1 516 904,90</b>
<b>BUDGET ANNEXE Eclairage Public (M57)</b>	2 770 700,04	<b>-300 917,89</b>	<b>2 469 782,15</b>	<b>-2 308 314,13</b>	<b>-161 468,02</b>	<b>-2 469 782,15</b>
<b>BUDGET ANNEXE Conseil Energetique MDE (M57)</b>	296 537,72	<b>-44 696,00</b>	<b>251 841,72</b>	721 436,10	<b>-973 277,82</b>	<b>-251 841,72</b>
<b>BUDGET ANNEXE Infrastructures de Recharge pour VE (M4)</b>	17 610,30	<b>-17 610,30</b>		44 414,13	<b>-9 900,00</b>	<b>34 514,13</b>

BUDGET	Affectation des résultats au compte 1068		Excédent de Fonct. reporté (cpté R002)	Autres écritures de report	
	(1)	(2)		Excédent d'invest. Reporté (cpté R001)	Déficit d'invest. Reporté (cpté D001)
<b>BUDGET PRINCIPAL Service Public de l'électricité et de Gaz (M57)</b>	1 516 904,90	2 400 000,00	1 033 154,39	577 601,14	
<b>BUDGET ANNEXE Eclairage Public (M57)</b>	2 469 782,15				2 308 314,13
<b>BUDGET ANNEXE Conseil Energetique MDE (M57)</b>	251 841,72			721 436,10	
<b>BUDGET ANNEXE Infrastructures de Recharge pour VE (M4)</b>				44 414,13	



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- ❖ Création d'un poste d'économiste de flux

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

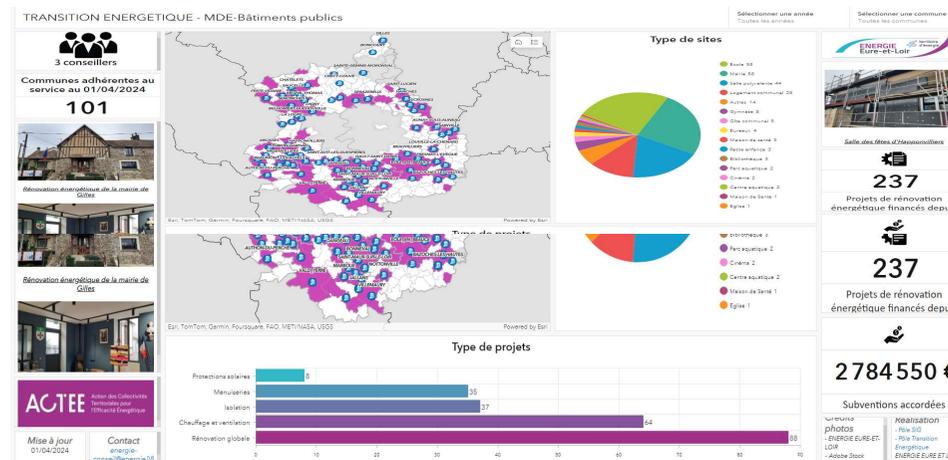
## Création d'un poste d'économe de flux

Compte tenu de la **centaine de communes adhérentes** à la compétence conseil énergétique, il apparaît nécessaire au regard du service attendu par les collectivités de créer un **4<sup>ème</sup> poste d'économe de flux** (conseiller en énergie).

A l'instar des autres agents déjà en poste, ce dernier aurait en charge de conseiller et accompagner les collectivités dans la mise en place d'actions d'amélioration énergétique, de réaliser des études sur le patrimoine bâti, de planifier, suivre et contrôler des audits énergétiques...

Le cadre d'emploi des techniciens territoriaux servirait de référence au calcul de la rémunération.

Il est précisé que ce poste pourrait en partie être financé dans le cadre du programme « CHÊNE saison 3 » diligenté par la FNCCR (soit 40% du salaire brut + charges patronales).



***Rappel** : L'article L.1524-5 du CGCT dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires de sociétés d'économie mixte, se prononcent après un débat sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants aux conseils d'administration.*

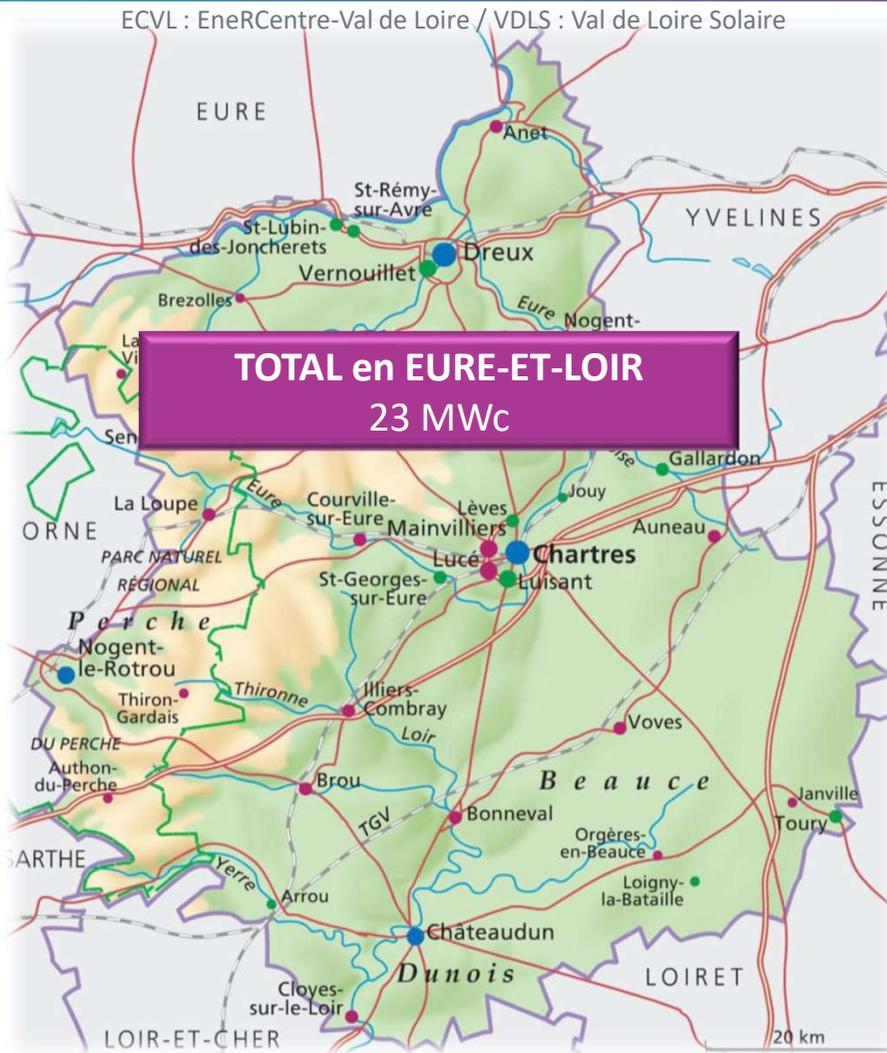
**Dans le cas présent, le rapport transmis concerne la SEM EneRCentre-Val de Loire et porte sur l'exercice 2023.**



**Y figurent notamment :**

- une synthèse de l'activité de la société (récapitulatif des projets en cours et des décisions prises),
- un bilan financier,
- une synthèse des décisions stratégiques, juridiques et financières prises dans le cadre de filiales,
- un état de l'actionnariat et du capital.

# PRODUCTION ENR : Les projets de la SEM EneR Centre-Val de Loire en Eure-et-Loir



VDLS – Senonches  
250 kWc - MES 2024-2025

VDLS – Vieuvicq  
100 kWc – MES 2023

VDLS – Nogent le Rotrou  
285 kWc – MES 2024

ECVL – Nogent le Rotrou  
500 kWc – MES 2023

ECVL – Nogent le Rotrou (T1)  
5 000 kWc – MES 2024

ECVL – Nogent le Rotrou (T2)  
2 500 kWc – MES 2025

VDLS – Cloyes  
1 180 kWc – MES 2024-2025

MES : Mise En Service

Ombrière PV

Centrale au sol

Eolien

Toiture PV



VDLS – Chartres  
172 kWc – MES 2024

~~ECVL – Dangeau~~  
15 000 kWc *Refus de l'Etat*

~~ECVL – Grand Châteaudun~~  
1 000 kWc

VDLS – Guillonville  
300 kWc – MES 2024

VDLS – Châteaudun  
1 340 kWc – MES 2023

ECVL – Donnemain-Saint-Mamès  
1 000 kWc – MES 2024/2025

ECVL – Saint-Maixme-Hauterive  
10 500 kWc – MES 2025

# QUESTIONS DIVERSES



## Dates à retenir :

- ✓ Jeudi 19 septembre : Trophées des entreprises 
- ✓ **Jeudi 10 octobre après-midi : Assemblée Générale**
- ✓ **Jeudi 21 novembre après-midi : Assemblée Générale**

**ENERGIE** Eure-et-Loir

Le service public des énergies en Eure-et-Loir



**ÉneR** CENTRE VAL DE LOIRE

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

***Partageons maintenant un moment de convivialité***



**ENERGIE** Eure-et-Loir

Le service public des énergies en Eure-et-Loir

[www.energie28.fr](http://www.energie28.fr)

[www.infoconso.energie28.fr](http://www.infoconso.energie28.fr)

